DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2022

Délibération n°2022.12.262
Camping Communautaire du Plan d'eau : Bilan des saisons 2021 et 2022

LE HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 18 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 décembre 2022
Secrétaire de Séance: Gérard DEZIER

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **57**
Nombre de pouvoirs: **13**
Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :
Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :
Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Jean-Luc FOUCHIER à Nathalie DULAIS, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Fabienne GODICHAUD à Brigitte BAPTISTE, Sandrine JOUINEAU à Zalissa ZOUNGRANA, Gérard LEFEVRE à François ELIE, Raphaël MANZANAS à Christophe DUHOUX, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Valérie SCHERMANN à Valérie DUBOIS, Zahra SEMANE à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Jacky BONNET, Philippe VERGNAUD à Hélène GINGAST,

Excusé(s):
Sabrina AFGOUN, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Jean-Philippe POUSSET, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2022	**DÉLIBÉRATION N° 2022.12.262**
TOURISME ET PATRIMOINE	Rapporteur : Monsieur MARTIAL

CAMPING COMMUNAUTAIRE DU PLAN D'EAU : BILAN DES SAISONS 2021 ET 2022

Par délibération n°32 du 31 mars 2011, le conseil communautaire a approuvé la création de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du camping d'intérêt communautaire, conformément aux dispositions des articles L.2221-11 à L.2221-63 à R.2221-94 du code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis favorable des conseils d'exploitation des 12 octobre 2021 et 9 novembre 2022,

La commission consultative des services publics locaux a examiné le rapport en séance du 2 décembre 2022.

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel de la régie du camping communautaire pour les exercices 2021 et 2022 dont les bilans sont joints en annexe.

Pour : 70 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

Camping du Plan d'eau
1, rue du camping - 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
Pour les GPS : Rue du plan d'eau
camping@grandangouleme.fr
www.camping-angouleme.fr / 05 45 92 14 64

Présentation du Camping

Le Camping du Plan d'eau est classé 4 étoiles et ouvert du 1er avril au 15 octobre. D'une superficie de 6 hectares, il est équipé de :

- 110 Emplacements (62 électrifiés, 48 non électrifiés) ;
- 14 Emplacements Camping-Car ;
- 4 Emplacements de Groupe ;
- 21 locatifs en 2021 et 27 locatifs en 2022
- 5 Blocs sanitaires ;
- Aire de jeux enfants ;
- Aire de Grands Jeux / Tables de ping-pong ;
- Boulodrome ;
- Barbecues collectifs ;
- Abris vélos…

Et propose de nombreux services :

- *Restaurant/ Snack- Piscine – Epicerie - Location de Vélos AE - Wi-Fi gratuit - etc.*

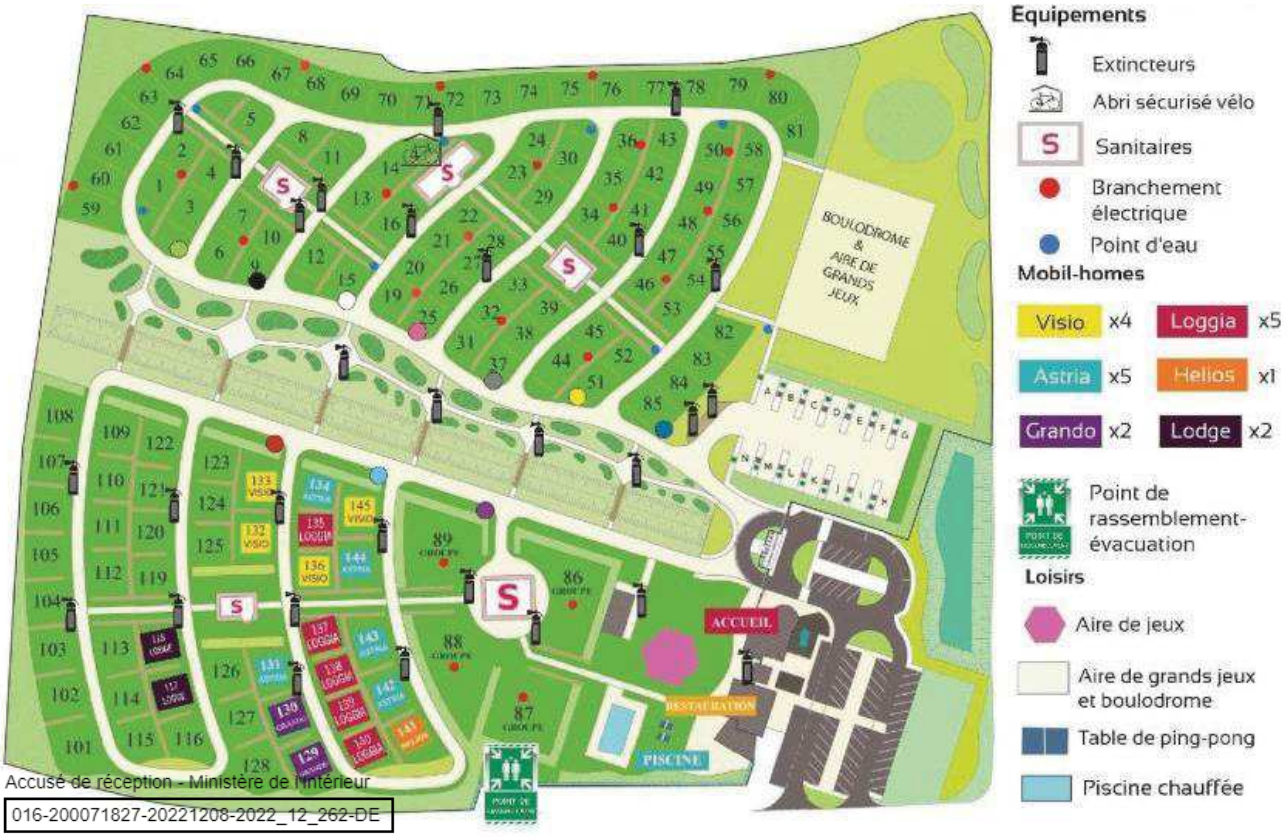

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

Ressources Humaines

9 Agents assurent l'exploitation du Camping pour **4,8 équivalents Temps Plein**

Les Agents Permanents – *CDI, temps plein annualisé* – **2 ETP**

- Responsable du Camping, régisseuse de la régie de recette et d'avance : Brigitte MIDON depuis le 29 novembre 2021 (auparavant Hélène RIPPE)
- Responsable de la maintenance : Rémy TOURNOIS

L'équipe de saisonniers - *CDD temps partiel de mars à octobre* – **2,8 ETP**

2 Agents à l'accueil, régisseurs mandataires, multilingue pour les enregistrements, encaissements et les renseignements touristiques…

3 Agents à l'entretien et soutien snack, pour l'entretien des mobil-homes, des sanitaires et des espaces extérieurs puis du fonctionnement du snack en régie (2022)

L'équipe du camping est renforcée par un animateur CDD à temps partiel de 30 h sur la période mi-juillet-mi-aout et par une personne en renfort sur le snack en CDD à temps partiel 32h sur la période juin-juillet-aout.

Objectif : **stabiliser l'équipe de saisonnier**, les agents étant globalement les mêmes d'une saison à l'autre. *Bénéfices* : meilleure connaissance du Camping, du logiciel de gestion, du territoire, etc.

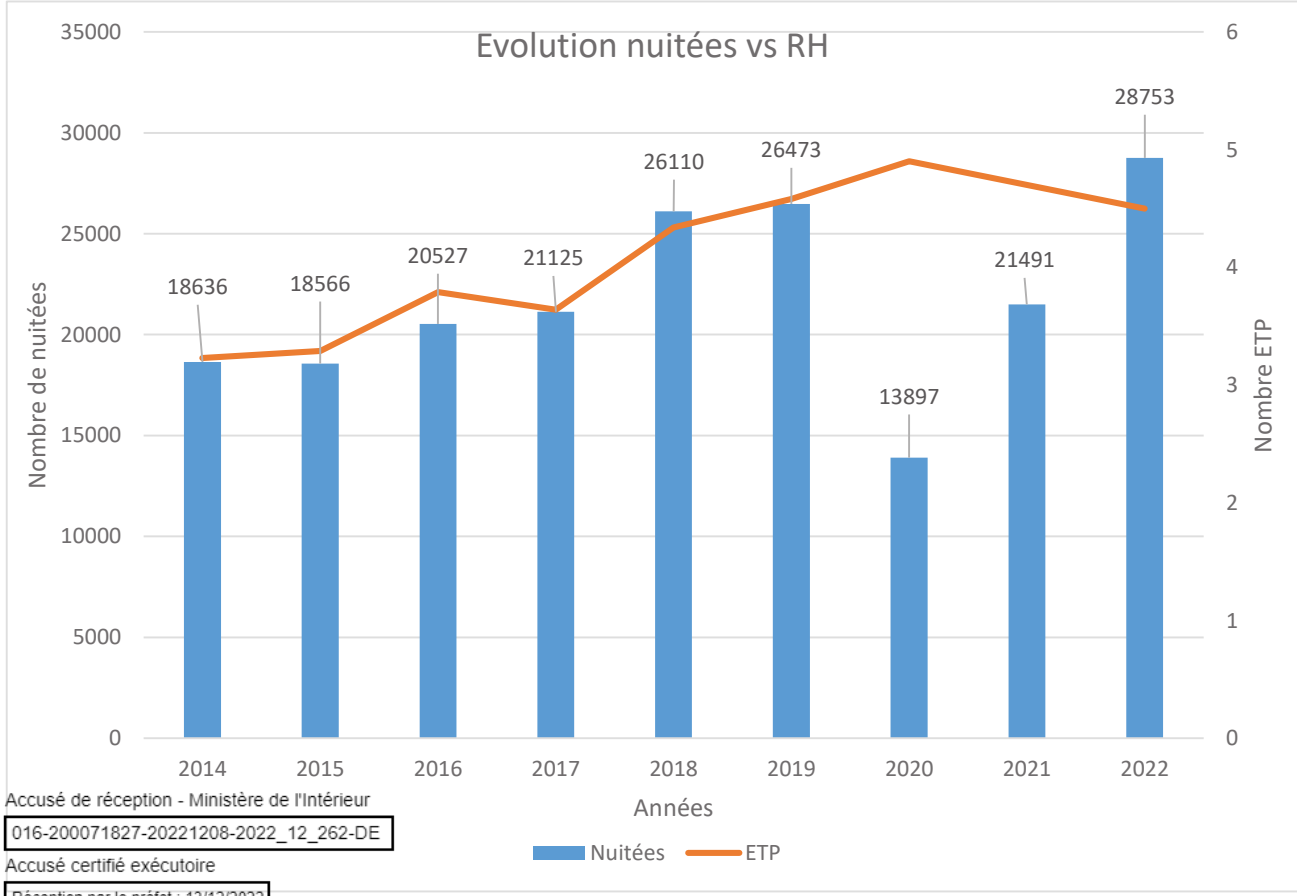

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

Bilan des Saisons 2021 & 2022

Les particularités 2021

Une saison soumise aux contraintes de la Covid :

- Une ouverture aux dates habituelles → du 1er avril au 17 octobre
- Des contraintes de déplacement maximum de 10 km au mois d'avril
- L'instauration d'un couvre-feu (19h en Avril et 21h en mai)
- L'instauration d'un Pass-sanitaire applicable du 21 juillet au 1er Octobre

4 nouveaux mobil-homes en exploitation :

- 2 Mobil-home Riviera de 4 à 6 places
- 2 mobil-home Cordélia de 6 à 8 places

La création d'une zone dédiée aux cyclotouristes

Le tracé de la Flow Vélo a été réalisé en 2019, les guides ont été publiés en 2020. Le Camping du Plan d'eau, labélisé Accueil Vélo a massivement vu augmenter la fréquentation des clients Cyclistes pendant la saison 2020. De fait, le camping a aménagé une zone sans électricité réservée à cette clientèle avec des tables de pique-nique couvertes, des arceaux à vélo et des bornes de rechargement de téléphone

Les particularités 2022

L'installation de nouveaux locatifs :

- 2 mobil-home supplémentaires en exploitation
  - 1 Cahita de 2 à 4 personnes
  - 1 Ohara 944 de 6 à 8 places
- 6 tentes cabanes commercialisées sur 4 places camping afin d'accueillir au mieux les cyclotouristes

La commercialisation avec 2 Tour Opérator :

Pour la première année en 2022, le camping du plan d'eau a travaillé avec 2 Tours Opérator : Booking et camping.com. Ce partenariat a permis de rapporter un chiffre d'affaires de **19 760 €** HT (13 724 € HT pour Booking et 6 036 € HT pour camping.com).

La mise en place d'un snack en interne et un partenariat avec la buvette du plan d'eau

Le camping du plan d'eau a ouvert pour la première fois en 2022 un snack en interne afin de vendre du sucré (gaufre, glaces), du salé (salades, pâtes) mais également des boissons et des petits déjeuners. Ceci a été complémentaire avec l'exploitation du restaurant du camping par la Buvette du Plan d'eau sur les mois de juillet et aout. Ce partenaire privé proposait des pizzas le soir au camping.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

Une augmentation de l'ensemble des tarifs

Suite à un benchmark, il s'est avéré que les tarifs du camping étaient très largement en dessous des tarifs moyens des campings 4* en France et notamment des campings situés dans des situations géographiques proches de la nôtre (en dehors du bord de mer ou de la montagne)

Le chiffre d'affaires hors taxe en fonction des années

Bilans comparatifs **Hors Taxes**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Solde Acomptes	821,51 €	-14,56	- €	-€	-€
Taxe de séjour	7 464,40 €	9 608,00 €	4 983,00 €	7 926,50 €	9 646,50 €
Assurance annulation	1 712,02 €	1 643,64 €	1 197,83 €	1 695,50€	2 252,90 €
Camping	114 937,53 €	119 151,92 €	67 708,56 €	91 564,36 €	136 084,49 €
Locations	96 891,85 €	126 472,59 €	63 788,76 €	139 504,13 €	181 214,85 €
Boulangerie	4 374,39 €	4 114,09 €	2 646,38 €		
Epicerie	1 727,51 €	2 097,98 €	2 089,68 €	6 577,29 €	9 656,55 €
Ventes annexes	83,25 €	102,97 €	31,37 €		
Prestations annexes	4 856,50 €	9 223,65 €	4 285,34 €	8 336,74 €	6 738, 55 €
Snack	-	-	-	-	16 177,29 €
Total des ventes	232 868,96 €	272 400,28 €	146 730,92 €	245 982,52 €	349 871,73 €
CA HT - hors AA, TS, Acomptes	***222 871,03 €***	***261 163,20 €***	***140 550,09 €***	**236 360,52 €**	**337 972,33 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

La répartition du chiffre d'affaires en fonction de prestations proposées

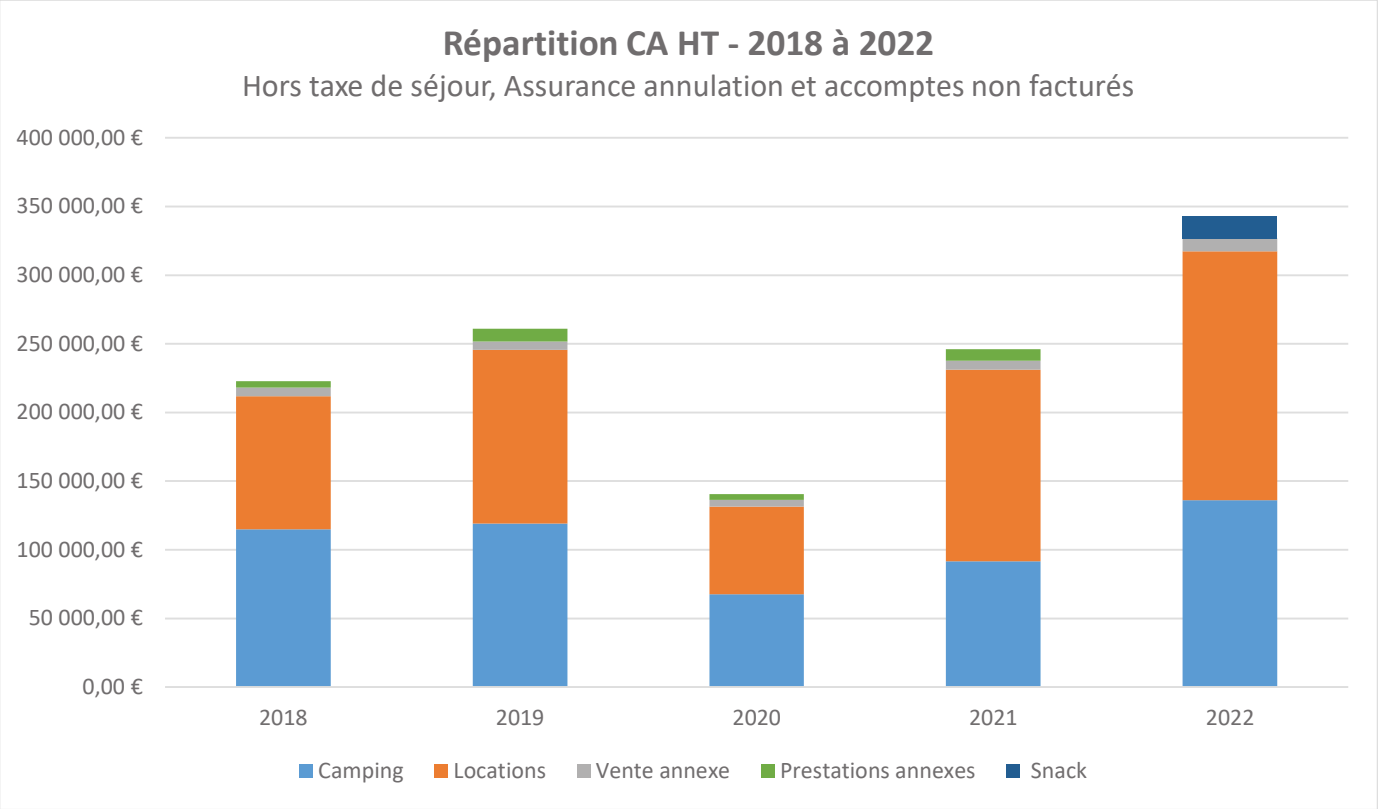

L'évolution du chiffre d'affaires est constante depuis la création du camping et sa première année d'exploitation en 2011. Celle-ci va de pair avec l'augmentation significative du nombre de nuitées.

La crise sanitaire liée au COVID-19 a particulièrement impacté le CA annuel de 2020.

Le chiffre d'affaires est reparti à la hausse en 2021 pour atteindre le même niveau que 2019. Le CA 2022 a connu une évolution notable (+100k€) du notamment au réajustement des tarifs et à l'exploitation de locatifs supplémentaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

Les taux d'occupation

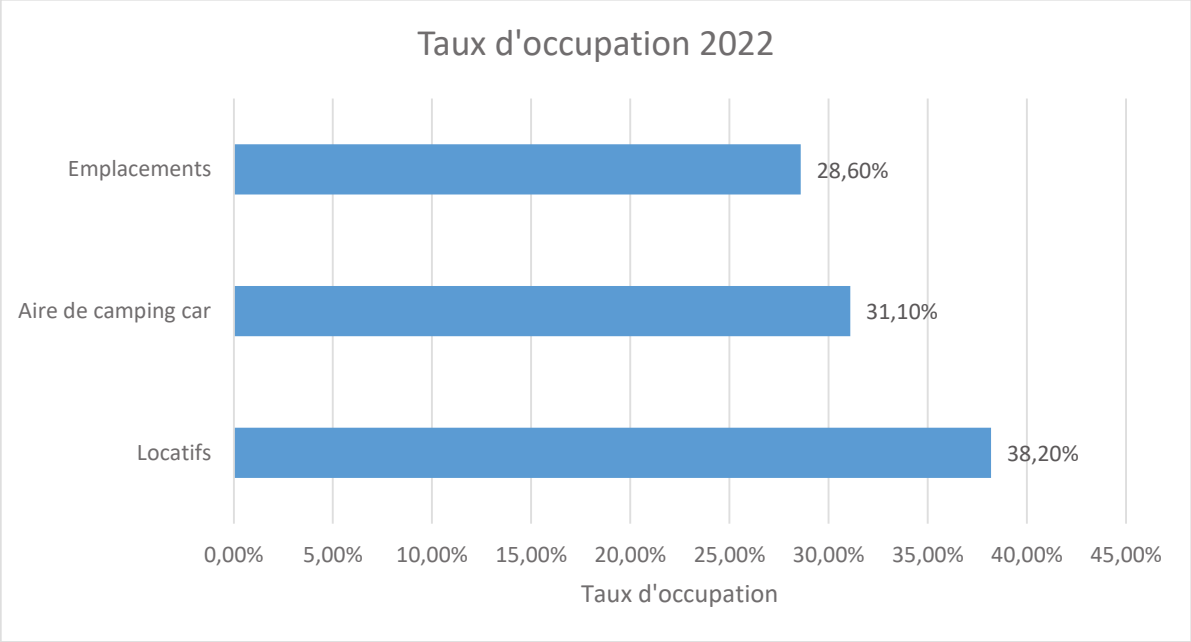

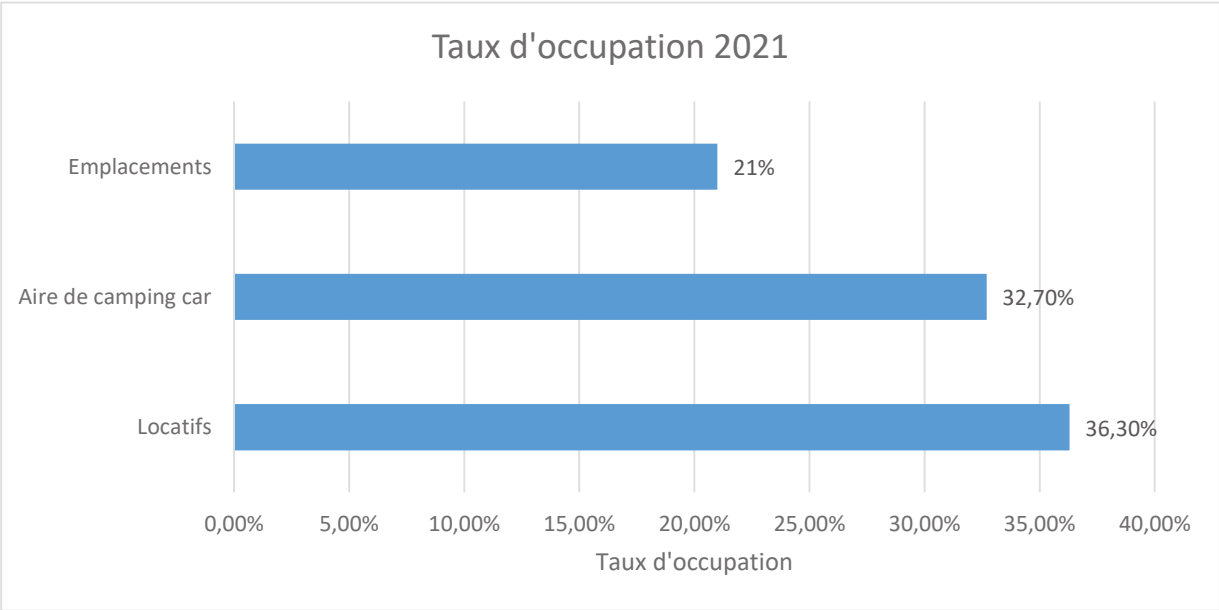

Le taux d'occupation (TO) pour les emplacements nus et les locatifs a augmenté entre 2021 et 2022/

Le taux d'occupation est différent en fonction des mois d'exploitation. En 2022 les locatifs avaient un TO aux alentours de 80 % (87% mobil-home Loggia, 70% mobile-home Astria, 84% mobile-home Visio) sur la période Juillet et Aout. Les cabanes ont été louées à partir de juillet et avaient un TO aux alentours de 40% sur la période juillet-aout.

En 2021, le TO des locatifs étaient également plus élevés en juillet et aout (80% mobile-home Loggia 87% mobile-home Astria, 75% mobile-home Visio).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

Les mobil-home qui ont le meilleur taux d'occupation annuel sont les mobile-home 2 chambres, 4/6 places, particulièrement prisés par les familles. En comparaison aux années précédentes, ces locatifs

sont de moins en moins loués par la clientèle des ouvriers de chantier (augmentation tarifs, diversification de l'offre grâce au Tour Opérator…)

Chiffre d'affaires TTC et nuitées

	CA Total TTC	Locatif	Camping-Car	Caravane	Tente	Autre
2018	**259 873,09 €**	113 704,87 €	59 663,06 €	38 836,51 €	33 267,21 €	7 200,72 €
	26 110 nuitées	*5 479 n.*	*9 173 n.*	*5 053 n.*	*5 083 n.*	*1 322 n.*
2019	**300 119,64 €**	150 331,32 €	66 496,69 €	36 947,42 €	34 945,35 €	5 699,43 €
	26 473 nuitées	*7 001 n.*	*9 245 n.*	*4 483 n.*	*4 846 n.*	*898 n.*
2020	**163 450,21 €**	74 533,83 €	35 796,44 €	13 325,80 €	27 345,54 €	6 224,30 €
	13 897 nuitées	*3 051 n.*	*4 881 n.*	*1 589 n.*	*3 709 n.*	*667 n.*
2021	**274 068,24 €**	162 459,70 €	50 818,89 €	21 209,17 €	29 741,51 €	9 838,97 €
	21 485 nuitées	*6 807 n.*	*6 791 n.*	*2 398 n.*	*3 721 n.*	*1 768 n.*
2022	**379 008,62 €**	211 927,45 €	85 982,22 €	30 911,21 €	39 729,86 €	10 457,88 €
	28 763 nuitées	*7 942 n.*	*10 624 n.*	*3 672 n.*	*4 957 n.*	*1 568 n.*

La corrélation entre le nombre de nuitées en fonction des équipements et leur part sur le CA TTC est assez stable : l**e locatif représente environ un peu plus d'un quart des nuitées annuelles, mais la moitié du chiffre d'affaire annuel.**

Nationalité de la clientèle :

Répartition de la clientèle française et étrangère, en fonction du nombre de clients et de leur participation sur le CA.

	Français		Etrangers	
	Part de la Clientèle	Part sur le CA	Part de la Clientèle	Part sur le CA
2017	74 %	89 %	26 %	11 %

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

2018	64 %	82 %	36 %	18 %
2019	60 %	84 %	40 %	16 %
2020	83 %	91 %	17 %	9 %
2021	85%	91%	15%	9%
2022	72%	83%	28%	17%

Jusqu'en 2019, la clientèle étrangère était en constante évolution jusqu'à atteindre 40 % en nombre de nuitées en 2019. Evidemment, avec la crise sanitaire, les étrangers ont été bien moins nombreux sur les années 2020 et 2021 mais cette clientèle était de retour en 2022 (28%). Les partenariats contractualisés depuis 2022 avec les Tour Opérator devraient permettre d'attirer davantage cette clientèle pour les prochaines années.

Pour autant, cette clientèle étrangère, étant principalement une clientèle réservant des emplacements camping et peu de location de Mobil-home, elle a une participation moins importante sur le CA annuel que la clientèle française.

Le trio de tête de l'origine de la clientèle étrangère reste le même depuis 2014 : Pays Bas, Allemagne et Royaume-Unis.

Evolution de la subvention d'équilibre du budget annexe camping

Les efforts de gestion et les différents investissements dans les locatifs se traduisent par une évolution notable de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe camping.

Malgré une augmentation de la subvention d'équilibre en 2020 due à la pandémie du Covid, celle-ci revient en 2021, au niveau d'avant pandémie (2019).

La subvention d'équilibre 2022 (sous réserve de clôture de l'exercice) pourrait être d'environ 65 000€.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022

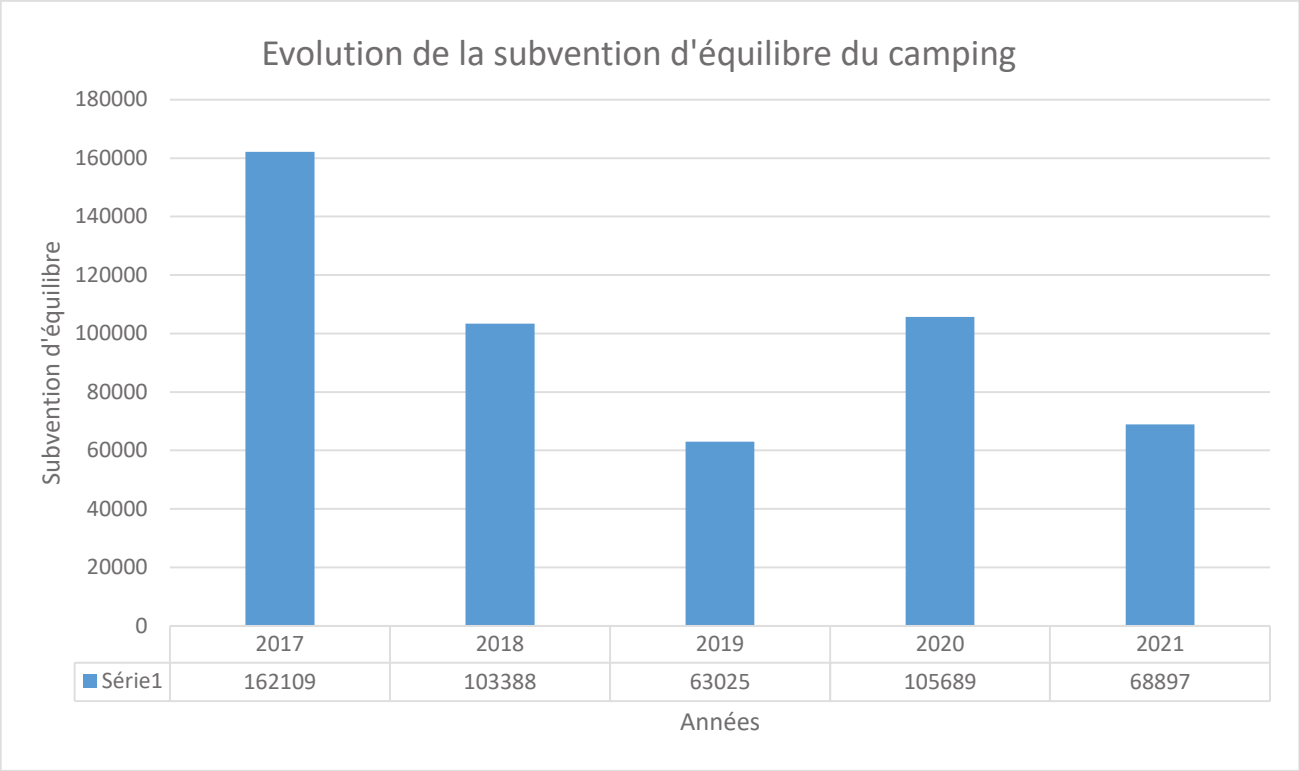

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20221208-2022_12_262-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Publication : 13/12/2022